LA LAÏCITÉ À L'ÉCOLE

Liberté de croire ou de ne pas croire.



Une école neutre et commune à tous.



Une loi historique : celle de 1905.

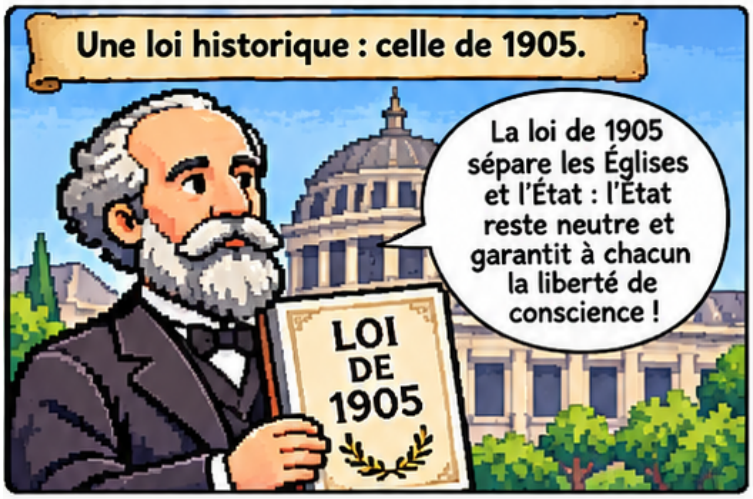

Une idée qui s'est construite progressivement.



L'égalité et le respect entre tous.



Pas de signes religieux à l'école.



Un cadre qui protège les élèves.



Une valeur au service de la République.

